



Monsieur le Président
De la Communauté Urbaine de Bordeaux

Bordeaux, le 13 mars 2012

Objet : Préavis de grève à partir du 2 avril 2012.

Monsieur le Président,

Suite à la demande des personnels de la CUB, principalement de la collecte, nous déposons un préavis de grève à partir du 02 avril 2012 et ce, pour une durée illimitée.

RÉGIME INDEMNITAIRE :

Le régime indemnitaire n'a pas été revalorisé depuis 2006. Malgré plusieurs relances, aucun échéancier ne nous a été proposé pour l'ouverture des négociations.

Aussi, pour la catégorie C, nous demandons une revalorisation conséquente du régime indemnitaire de grade.

De plus, nous demandons une réflexion sur le positionnement hiérarchique encadrant au sein de notre collectivité.

NBI :

Aucune clarification de la situation ne nous a été amenée. Pourtant, nous avons apporté des éléments démontrant que des agents nouvellement éligibles ou oubliés pouvaient être bénéficiaires de cette prime.

Trop de latence et d'embûches pour l'octroi de la NBI nous obligent à porter cette revendication dans ce préavis.

COLLECTE OM :

AGENTS INAPTES : Un contingent important d'agents inaptes est toujours compté dans les effectifs actifs de la collecte. Ce manque quotidien d'effectifs nuit au bon déroulement de la mission de service public. Il est demandé le remplacement sans délais de ces personnels ;

RECRUTEMENTS : Sont demandées des embauches statutaires pour que l'effectif voté soit au complet ;

.../...

JOURS DE CONGES SUPPLEMENTAIRES : La pénibilité du métier est au cœur des discussions. Subissant les intempéries saisonnières, la fatigue, les personnels de la collecte ne sont pas sûrs, à termes, d'une longue vie. Aussi, dix jours de congés supplémentaires/an sont demandés ; jours de congés attribués à d'autres services ;

Depuis 2001, le jour de repos tombant un samedi lorsqu'il est férié n'est plus compensé. Il est réclamé que cette disposition soit abandonnée et que ce jour de repos le soit à nouveau comme il l'est en semaine ;

INTEMPERIES : Sécurité oblige, la neige, verglas ou autres intempéries ne permettent pas de collecter dans des conditions de travail acceptables. Il est demandé une compensation du fait que les personnels de collecte soient obligés de rattraper le travail sur les autres jours ;

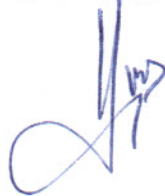
CONGES : La dernière période de congés d'été n'est pas idéale pour être avec sa famille. Il est demandé que les agents concernés bénéficient de deux périodes scolaires hors saisons au lieu d'une ;

DOTATION : Une dotation vestimentaire adaptée aux conditions climatiques. Les placards font aussi défaut et sont pour la plupart inadaptes : compartiments insuffisants, matériel vieillissant... ;

DESINFECTION ET NETTOYAGE DES CONTENEURS : La poubelle est l'outil principal de travail. Depuis l'arrêt de la désinfection et du nettoyage, l'usager, dans sa grande majorité ne nettoie pas sa poubelle. La sensibilisation auprès des usagers est demandée. La création d'un service œuvrant pour désinfecter et nettoyer les conteneurs irait dans l'intérêt général.

Dans l'attente de l'ouverture des négociations dans le cadre de ce préavis, recevez, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour Force Ouvrière
Le secrétaire Général
Jean-Yves Raynaud



Pour la CGT
Le secrétaire Général
Hervé Malandain

